

## Fondamentaux du Campus Condorcet

### Séminaire n°2 du 16 octobre 2010 Vie de Campus

Le deuxième séminaire des fondateurs du Campus Condorcet, tenu le 16 octobre 2010 à l'Université Paris 1, et consacré aux facteurs favorisant la vie de campus, de l'échelle du bâtiment à l'échelle de la ville, a permis de dégager les éléments suivants :

1. Les discussions ont confirmé qu'une animation distribuée sur le campus, dans l'espace et dans le temps, et qu'une attractivité du campus du plan local au plan international, sont **très étroitement conditionnées par trois facteurs** sur lesquels les contacts avec les collectivités territoriales et autres partenaires doivent être poursuivis et renforcés :

- Possibilité des étudiants et des personnels de se loger à proximité du Campus, et existence d'une offre hôtelière de qualité et diversifiée pour les chercheurs de passage,
- Qualité de la desserte par les transports en commun.
- Possibilité d'accès et de stationnement sur le Campus pour les moyens de déplacement individuel, spécialement les automobiles, compte tenu d'une part du lieu du domicile de certains usagers du Campus, et d'autre part de l'orientation en faveur de l'ouverture nocturne et dominicale de certains équipements au moins, génératrice d'horaires décalés.

2. **L'espace par rapport auquel la vie de campus doit se concevoir et se réaliser** a appelé de la part des participants deux observations :

- Il est nécessaire de favoriser une bonne interaction entre le site de La Chapelle et le site d'Aubervilliers. Cette nécessité peut exercer une influence sur la localisation de certains ouvrages, en incitant à implanter au sud du site d'Aubervilliers, si toutes les autres conditions sont réunies, les bâtiments qui intéressent le plus directement les publics de La Chapelle.
- L'espace de la vie de campus ne se limite pas au périmètre du Campus proprement dit, mais déborde sur la ville qui l'entourne. Cette remarque toutefois vaut plus pour le site d'Aubervilliers dans la Plaine Saint-Denis que pour celui de La Chapelle (voir plus bas). De surcroît, en ce qui concerne Aubervilliers, les différentes zones avoisinant le Campus (ZAC Montjoie, EMGP, Ouest-Canal, centre-ville d'Aubervilliers, Millénaire) ne présentent pas nécessairement les mêmes potentialités au regard de l'animation et de la vie du Campus, ce qui incite à préciser le type de relations que le Campus pourra entretenir avec chacune d'elles.
- Une certaine souplesse programmatique et spatiale est nécessaire, pour prendre en compte les temporalités dans lesquelles la ville se construit et dans lesquelles le campus lui-même va se réaliser.

3. Les débats ont confirmé l'**attente générale, déjà exprimée lors du précédent séminaire, d'une animation bien répartie** :

- dans le temps, avec une volonté d'ouverture nocturne, notamment du Grand équipement documentaire;
- dans l'espace, avec une bonne distribution des activités au sol. L'affectation des rez-de-chaussée à des activités mutualisées se confirme comme une hypothèse à retenir, favorisant une capillarité des lieux de convivialité. D'autres hypothèses, relatives à la répartition des équipements entre parties Nord, Sud et Est du site d'Aubervilliers ont été évoquées. L'importance de l'immeuble « 521 », actuellement hors Campus, au regard d'une bonne répartition des activités, a été signalée.

4. La **sécurité** est reconnue comme un facteur déterminant de l'animation sur le Campus, ainsi que la perception de la sécurité ou de l'insécurité. Des lieux inhospitaliers peuvent en effet décourager la fréquentation même lorsqu'ils ne sont pas dangereux.

5. **Le séminaire a par ailleurs pris en considération de façon séparée les deux sites de La Chapelle et d'Aubervilliers**, avec l'objectif de faire progresser la réflexion :

- d'une part sur les acteurs, leurs comportements, leurs usages et leurs besoins, et ce qu'il s'agisse d'acteurs « internes » (étudiants et personnels du Campus) ou d'acteurs « externes » (populations n'appartenant pas aux usagers directs du Campus, mais susceptibles de jouer un rôle dans son animation : habitants des quartiers avoisinants, personnels en fonction dans les EMGP, etc.)
- d'autre part sur les opérateurs susceptibles d'exercer une influence sur la définition et l'intensité de la vie de Campus : Fondation et membres fondateurs ; collectivités territoriales ; opérateurs du secteur marchand (ou du secteur associatif).

6. **En ce qui concerne le site de La Chapelle**, l'accent a été mis en premier lieu sur les caractéristiques propres à l'effectif attendu, composé en très grande partie d'étudiants de licence et master, fréquemment mal logés et disposant de ressources économiques souvent réduites. Dans ce contexte on doit s'attendre :

- à une faible demande de services (restauration par ex.) en direction de l'environnement urbain immédiat, en raison de l'absence de ressources économiques adaptées ;
- et aussi à une forte demande de services à l'intérieur de l'enceinte universitaire, sur un plage horaire étendue (8h-22h.), avec une transition facile d'un type d'activité à un autre.

Les services attendus consistent en :

- des salles de lecture en bibliothèque ;
- des salles de travail permettant une connexion informatique et partiellement équipées de postes informatiques (les étudiants des premières années n'étant pas tous équipés) ; ces locaux devront être accompagnés d'espaces de travail de taille restreinte qui puissent être surveillés ;
- des lieux de convivialité, à proximité d'une cafétéria, avec la possibilité de manger sur place des provisions apportées de l'extérieur.

La notion de polyvalence des espaces, qui devraient rendre possible plusieurs usages simultanément (« travail au café » ou vice versa...) a été soulignée.

L'expérience réussie du Centre Saint-Charles (Université Paris 1) a été citée.

En définitive, s'il devait y avoir relation renforcée avec la ville, celle-ci proviendrait moins des comportements des étudiants que de l'éventuel logement d'une partie des personnels, notamment IATOSS, dans le nouveau quartier « Chapelle international » dont la construction est prévue au sud du Bd Ney.

**7. S'agissant du site d'Aubervilliers**, la discussion a confirmé que les coordonnées étaient très différentes :

- différence d'échelle ;
- différence de composition socio-professionnelle, le site d'Aubervilliers devant accueillir une proportion beaucoup plus importante d'étudiants avancés et de personnels salariés que celui de La Chapelle ;
- différence de fonction urbaine, le site d'Aubervilliers étant appelé en raison de sa position et de sa dimension à jouer dans le développement de la Plaine un rôle qui ne reviendra pas au site de La Chapelle dans le cadre de Paris Nord-Est ;
- importance d'un fonctionnement sur une grande amplitude horaire, à l'échelle non d'un seul équipement, mais du site tout entier, de façon à la fois à répondre aux attentes des usagers et à favoriser une véritable animation urbaine.

Pour autant, les besoins, plus diversifiés, ne sont pas toujours faciles à saisir. La discussion a montré que la principale difficulté concernait les étudiants de master et les doctorants, notamment en matière de restauration, et ce en raison de la grande diversité des situations individuelles (doctorants financés, doctorants exerçant une activité professionnelle parallèlement à leurs études, doctorants non financés ni salariés, etc.). Cette difficulté se retrouve sur le projet Saclay. Elle n'incite ni à poursuivre indéfiniment les travaux du groupe de travail « Vie de Campus », qui risque de ne pas pouvoir aller au-delà des observations faites jusqu'à présent, ni à engager une enquête générale sur la base d'un questionnaire, dont les retours risquent d'être décevants (certains établissements toutefois n'excluant pas des démarches internes). Aussi il paraît nécessaire que la programmation prévoie une marge d'adaptabilité, de façon à pouvoir réagir par d'éventuelles reconfigurations à la demande sur les divers types de restauration, telle qu'elle se vérifiera lorsque le Campus sera réalisé et entré en fonction.

Ceci étant, la discussion a faire apparaître la nécessité de concevoir la vie de campus de façon systémique, en articulant soigneusement trois plans qui doivent se renforcer mutuellement, de façon à éviter à la fois des situations d'incompatibilité entre des services offerts parallèlement ou des situations de non-soutenabilité financière des solutions retenues.

Le premier plan est celui des services administrés sur lesquels les acteurs universitaires ont largement la main, et pour lesquels ils doivent maîtriser la programmation et le foncier : Grand équipement documentaire, Centre de conférences (dont on convient qu'il est à concevoir à l'usage des manifestations internes du Campus, sans vouloir placer au cœur de celui-ci un centre de congrès international pour lequel il n'y a sans doute pas de demande à l'heure actuelle compte tenu de l'état du marché), restauration « administrée », notamment par le CROUS (restaurants administratifs, cafétérias et autres formes de restauration étudiante, « cuisines » dans les locaux administratifs ou d'équipes, « faculty club » dont l'ouverture correspondrait à la demande créée par les colloques, les « pots de thèses » et les activités de réception des équipes dirigeantes des

fondateurs). A cet égard, la possibilité pour le CNOUS et le CROUS d'identifier le Campus Condorcet comme un « laboratoire » de nouvelles offres en matière de restauration universitaire doit être vérifiée<sup>1</sup>.

Le deuxième plan est celui de la présence du secteur marchand, soit de commerces, notamment de restauration, non seulement à la périphérie du Campus (logements, hôtels notamment), mais également sur son périmètre, dans les rez-de-chaussée des bâtiments. Ce point important soulève plusieurs questions : de concertation avec les collectivités territoriales, notamment en matière de règlements d'urbanisme ; de compatibilité avec la partie « administrée » décrite au paragraphe précédent, qui selon la formule adoptée peut tuer dans l'œuf tout développement du secteur marchand ; d'attractivité pour une clientèle extérieure au Campus, sans laquelle il y a peu de probabilités que des activités privées puissent prendre une ampleur significative.

Cette dernière difficulté – sans doute l'une des plus ardues à lever – impose d'agir sur un troisième plan : celui de l'acquisition par le Campus, dans le public général, d'une « personnalité » qui à la fois : 1/ découle de son identité propre de campus de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation internationale, 2/ fasse sens par rapport aux préoccupations des collectivités territoriales proches, qui vivent au quotidien des expériences sociales fortement liées à la mondialisation tout en souhaitant renouer avec leur héritage culturel, au-delà de leur strict passé industriel et 3/ soit de nature à mobiliser des publics extérieurs en direction du Campus, de ses activités et des services – marchands et non marchands – qu'il pourrait offrir en s'appuyant sur ses savoir-faire. Cette « personnalité » pourrait jouer sur la dimension culturelle corrélative à l'activité scientifique, ainsi que sur la dimension sportive que l'on souhaite développer dans le cadre du Campus. Bien accueillie, elle pourrait favoriser l'installation d'équipements culturels privés (galeries d'exposition, cinémas, librairies...) ou soutenus par les collectivités territoriales (l'idée d'une salle de théâtre de petite dimension, dépendant d'un théâtre proche déjà établi, a été lancée). Elle pourrait aussi inciter à l'installation de commerces, au-delà des commerces ordinaires de proximité (dans les échanges à l'issue du séminaire, l'idée d'une « rue du commerce équitable » a été introduite).

Ce dernier point a paru suffisamment important aux membres du séminaire pour justifier la création à court terme d'une cellule de réflexion et de proposition, pour laquelle il pourrait être fait appel à des personnels des établissements fondateurs dont les compétences scientifiques et l'expérience professionnelle est en rapport avec ce type d'exercice.

---

<sup>1</sup>. En ce qui concerne la restauration, les demandes portent entre autres sur la qualité et la diversité des produits proposés à la consommation (cuisines du monde), même dans les restaurations rapides de type cafétéria.